

Agent PM - F/H

Référence RDVemploipublic.fr: **OFGC-2020-09-192253** mise en ligne le **18/09/2020**

Employeur

Mairie d'ARPAJON

Commune, ARPAJON, Essonne (91)

10 564 habitants

Membre de Cœur Essonne Agglomération

à 30 km au sud de Paris, desservie par la SNCF (ligne du RER C) et par la route (RN 20)

Service

POLICE MUNICIPALE

Grade(s)

Gardien brigadier de police municipale

Famille de métiers

Prévention et sécurité

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de police municipale, vous êtes chargé(e) de faire respecter l'ordre public, de garantir la protection des biens et des personnes dans votre domaine d'intervention (protection, assistance, surveillance...), en assurant par divers moyens (rondes, îlotage, sorties d'écoles, circulation...) et par votre présence sur le terrain, un rôle de prévention et de dissuasion.

Dans le cadre de vos missions vous serez amené à :

Assurer la prévention, la surveillance de l'ordre public, le maintien de la tranquillité, de la sécurité et la salubrité public (VL, pédestre, VTT, trottinettes électriques), la sécurisation des zones commerciales,

Assumer les missions quotidiennes de surveillance, effectuer les interventions sur voie publique et la gestion des incidents et accidents,

Constater par procès-verbal les contraventions aux dispositions du code de la route (Stationnements, PVe, contrôle vitesse...),

Veiller à l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois,

Veiller à la sécurité aux abords des établissements scolaires et remplacer les agents du point école en cas de nécessité,

Encadrer les manifestations organisées pas la commune ou les associations locales,

Assurer la police du stationnement (zones bleues, zones vertes, stationnement gênant et dangereux), la surveillance et la réalisation d'actions de prévention sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Participer à la gestion de la vidéo surveillance

Gérer la mise en fourrière des véhicules, assurer la gestion des chiens catégorisés et des objets trouvés

Profil du candidat

Diplômes ou concours :

- Titulaire du grade de gardien/brigadier de police municipale ou d'un grade permettant l'accès au grade de gardien/brigadier de police municipale, vous bénéficiez d'une expérience sur un poste similaire
- Doté d'une bonne connaissance de la législation et de la réglementation en vigueur, vous avez le sens du service public et du travail en équipe
- Doté de bonnes qualités relationnelles, vous savez gérer les situations conflictuelles
- Rigoureux et discret, vous possédez de bonnes qualités rédactionnelles

Compétences :

- Connaître le cadre d'intervention d'un policier municipal, les pouvoirs de police du Maire et l'organisation des différents services de sécurité
- Maîtriser la réglementation sur le stationnement et plus généralement les missions de police de la route, le code de la santé publique et le règlement sanitaire départemental
- Savoir dresser des contraventions, des procès-verbaux et rédiger des rapports professionnels
- Etre capable d'analyser rapidement une situation et d'alerter les interlocuteurs adaptés
- Etre assermenté

Police Municipale armée (catégorie D)

Temps de travail complet basé sur 39h, horaires irréguliers, et occasionnellement décalés (manifestations, période de Noël pour les commerces...) selon un planning établi sur quatre jours et à l'avance (et/ou en fonction des nécessités de service)

Permis B

Obligatoire

Poste à pourvoir le


21/09/2020

Type d'emploi

Emploi Permanent

Temps de travail

Temps complet

 Envoyer CV et lettre de motivation à

Monsieur le Maire

70 Grande Rue

91290 ARPAJON

ou de préférence par mail à l'adresse suivante : recrutements@arpajon91.fr